

Le p'tit Fleurion

N° 59

JUILLET
2025

Edito du Maire

Chères Fleurionnes, chers Fleurions,

Si le soleil inonde notre région, favorisant, depuis les ponts de mai, un afflux de touristes sur nos côtes mais aussi dans nos campagnes, ATTENTION aux températures élevées qui peuvent

entraîner chez les enfants et chez nos aînés des soucis de déshydratation pouvant être très graves.

Depuis notre dernier bulletin de mars, l'agenda de notre commune a été bien rempli. Nous vous proposons de prendre connaissance des derniers événements dans ce numéro.

En attendant de nous retrouver à la rentrée,

N'oubliez pas de prendre soin de vous et rappelez vous du slogan choc de la nouvelle campagne, pleine d'humour, de la Ligue contre le cancer pour la prévention

des cancers de la peau : « on n'est pas des saucisses » et protégez vous des UV !

Mon équipe et moi-même restons à votre disposition et vous souhaitons un bel été et d'agréables vacances !

Bonne lecture.
Bien cordialement



Daniel VESVAL,
Maire

SOMMAIRE

- Dans le rétroviseur p. 2
- Ecoles p. 3
- Associations p. 4-5
- Travaux p. 5
- Nouveau à Fleury p. 6
- Urbanisme p. 6
- Informations p. 7
- Etat-civil p. 8

Contacter la Mairie

Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise
50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie@fleury50.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Site : www.fleury-manche.fr



Coup d'œil dans le rétroviseur

3 avril 2025 : Inauguration les Serres d'Olivier

Installé depuis quelques mois au n°48 route de Granville à Fleury, M. Olivier FONTAINE a inauguré son espace dédié à l'aménagement de vos extérieurs avec de magnifiques **serres et jardins d'hiver LAMS**. Une belle vitrine bien placée sur un axe très passager.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès.



25 avril 2025 : Cérémonie remise des médailles familles nombreuses



Mme Véronique BRASY,
maman de 4 enfants,



Mme Agnès CAPELLE,
maman de 5 enfants



Mme Annick NOGUES,
maman de 4 enfants,

Ont été mises à l'honneur et décorées par Mme Martine LEMOINE, Conseillère départementale et M. Le Maire.

Un verre de l'amitié a suivi cette cérémonie à laquelle étaient conviés les époux, les enfants et les petits-enfants pour partager ce moment de convivialité.

26 avril 2025 : Matinée citoyenne : nettoyage du cimetière

En ce samedi matin, environ 15 bénévoles ont répondu présents à l'appel des membres de la Commission Cimetière. Tous se sont retrouvés armés de leur bonne volonté pour arracher les mauvaises herbes qui envahissent inlassablement notre cimetière.

Un énorme Merci à toutes et tous.



RAPPEL : si la municipalité est tenue d'entretenir les allées principales, le nettoyage autour des tombes est à réaliser par les concessionnaires.



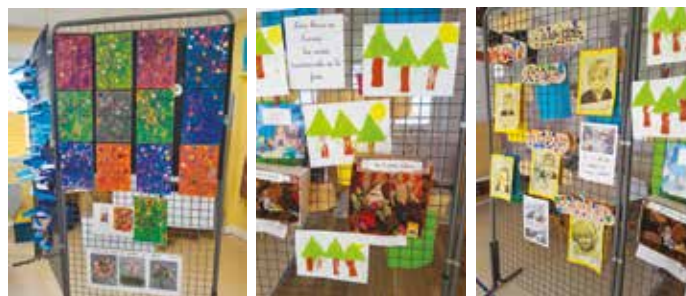
Portes ouvertes des écoles de Fleury et La Bloutière

Les écoles du RPI ont ouvert leurs portes le vendredi 25 avril. Les élèves et leurs familles ont pu visiter toutes les classes et observer des travaux effectués cette année.



Cette soirée a aussi été l'occasion d'accueillir les familles des enfants qui seront scolarisés à la rentrée de septembre. Un petit jeu de piste menait les visiteurs d'un site à l'autre. Il s'agissait de compter dans chaque classe de l'école de Fleury le nombre de logos de l'école de La Bloutière cachés et vice versa.

Cette opération devrait être proposée tous les 2 ans.



L'Association des Parents d'Élèves a proposé une buvette dans la cour de l'école de Fleury.

Représentations théâtrales



Mardi 3 juin à 19h00 sous le chapiteau de Fleury et **mardi 10 juin** à 19h00 à la salle des fêtes de Bourguenolles :

- Les TPS et PS ont présenté leur travail en lien avec le conte « Boucle d'Or »,
- Les MS ont proposé une création sur la peur du loup et de la nuit,
- Les GS sont partis du conte « Le petit Poucet »
- Les GS/CP de celui de « Hansel et Gretel »

Les enfants de l'école du Pré Vert de la Bloutière ont présenté leur **pièce de théâtre** « Le voyage de Milo et Emma », créée avec l'aide de l'intervenante, Delphine BOUGEARD.

Une belle aventure scénique à travers les continents, riche en découvertes et en émotions.



Club du 3^{ème} age

Samedi 15 mars midi

Repas « choucroute de la mer »



Ouvert à tous, ce repas a connu un vif succès avec **152 personnes**.

Samedi 24 Mai et dimanche 25 mai

Loto



La délocalisation, cette année, à Moyon n'a pas découragé les passionnés puisque **400 personnes** environ sont venues à chaque tirage.

Samedi 26 avril midi Repas de printemps

Le repas de printemps du Club a rassemblé **68 convives** dans une ambiance très chaleureuse.



AGENDA du club



Jeudi 25 septembre départ 4h30 : journée à Paris avec au programme visites de la Cathédrale Notre Dame de Paris, du musée Grévin et une balade sur la Seine...

Jeudi 13 novembre : déjeuner spectacle à Condé sur Vire « Danses de tous les pays ». Départ à 10h45 en covoiturage

Jeudi 11 décembre : journée visite des illuminations dans l'Orne avec repas à la Michaudière

Samedi 13 décembre midi : repas de Noël du Club

Samedi 12 avril

Holiday on Ice

32 personnes se sont déplacées au Zénith de CAEN pour assister à la **nouvelle création futuriste « No Limits »** de La compagnie américaine Holiday on Ice, et, sont revenues enchantées.



2 SUPERS LOTOS
ORGANISES PAR CLUB DU 3EME AGE DE FLEURY
MOYON VILLAGES (SALLE DES FETES)
SAMEDI 24 MAI 2025 A 20 H
Ouvertures des portes à 18 H
DIMANCHE 25 MAI 2025 A 14 H
Ouvertures des portes à 12 H
+ DE 6.100 € BA A GAGNER POUR LES 2 LOTOS
Animé par C - FRANCK ET NATH ANIM' LOTO
Le carton à 2.00€
MINI 12 + FETICHE + JEU DU BAR + PICCOLO
+ DE 100 TIRAGES POUR LES 2 LOTOS
POUR CHAQUE LOTO :
1 BON D'ACHAT DE 500 €
5 BONS D'ACHAT DE 100 €
1 BON D'ACHAT DE 200 € POUR PICCOLO
1 BON D'ACHAT DE 80 €
+ SERIES BONS D'ACHAT DE 30 € 40 € 50 € ET 60 €
+ 1 Ligne suivie (10x)
Bons d'Achats LECLERC valable dans toute la France
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
Réservation conseillée Franck CAILLOT 07.71.59.36.66
(SMS CONSEILLE - N° SIRET 83921775900019)
Placés limités, informations complémentaires, des fonctionnaires des associations participantes ont organisé
C'est pourquoi se réserver le droit d'annuler via de modifier le lieu, si le nombre de participants est insuffisant
10 jours de moins 10 jours avant le début des tirages les places ne seront plus réservées. Pas de place sur le site public

Associations

Comité des fêtes

Dimanche 1^{er} juin Brocante

Un peu incertain au début de la matinée, le temps s'est rapidement amélioré et le soleil a contribué au succès de cette journée pour le plus grand plaisir des déballeurs et des badauds.



Comme chaque année, l'organisation était bien rodée. **Félicitations** aux membres du Comité des Fêtes qui font toujours le maximum pour animer ce rendez-vous incontournable.

Association des Parents d'Élèves (APE)



Comme l'année dernière, une **vente de plants de légumes et de fleurs** a eu lieu en avril dernier.

Une opération qui plaît beaucoup !



AGENDA de l'APE

Samedi 6 décembre : marché de Noël

POUR INFORMATION :

Il n'y a pas eu de kermesse cette année car des représentations théâtrales se sont déroulées les 3 et 10 juin 2025. Des plats à emporter ont été vendus lors de ces manifestations.

Travaux

Salle du Domaine



Dotée d'un parking à proximité, **la salle du Domaine est prête** à recevoir les réunions de conseil municipal ainsi que celles de nos associations fleurionnes.

Un grand merci à M. Le Maire pour son

investissement personnel dans les travaux de finition.

Monument aux morts

Devenus quasiment illisibles, **les noms figurant sur le monument aux morts ont été redorés.**

Après délibération du Conseil Municipal, le chantier a été confié à l'entreprise **PLESSIS-LETELLIER** qui est intervenue le 16 avril dernier pour un coût de 1 957,60€ TTC.

Notre engagement : **perpétuer le devoir de mémoire.**



Nouveau à Fleury

MECA I



Située au 41 Route de Granville, MECA I est une entreprise spécialisée dans l'étude, la conception et la réalisation de produits mécaniques et

électromécaniques pour le secteur industriel.

Une aide de 6000 € au titre du dispositif « Soutien à l'entrepreneuriat : Aides Start Coup de Pouce » a été attribuée, par la Commission Permanente du Conseil Régional de Normandie, à M. Franklin THIERRY, gérant, pour le lancement de son activité.

Corentin, Franklin et Vincent se tiennent à votre disposition pour étudier vos besoins et vous proposer des solutions techniques adaptées.



LH Sellerie



RAPPEL :

Vous démarrez votre activité sur notre commune de FLEURY ou elle existe déjà et vous souhaitez qu'on en parle : venez nous voir !



Nouveau ! Urbanisme

Un projet de construction ou d'aménagement ?

VOTRE DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE !

PERMIS DE CONSTRUIRE	PERMIS D'AMENAGER	PERMIS DE DEMOLIR	DECLARATION PREALABLE	CERTIFICAT D'URBANISME
----------------------	-------------------	-------------------	-----------------------	------------------------

Rendez-vous sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme accessible via le site web suivant : <https://www.petr-baie-montsaint-michel.fr/>

+ SIMPLE
JE DEPOSE MA DEMANDE EN QUELQUES CLICS

ACCESSIBLE
LE PORTAIL EST OUVERT 24H/24 - 7 JOURS/7

RAPIDE
JE N'AI PLUS BESOIN DE ME DEPLACER EN MAIRIE

PRATIQUE
JE PEUX SUIVRE LA PROGRESSION DE MA DEMANDE EN LIGNE

DURABLE
PLUS D'EXEMPLAIRES PAPIER

SECURISE
MES DONNEES SONT PROTEGEES

Raccordement à la fibre

Chères habitantes, chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'ouverture commerciale de la fibre optique débutera **à partir du 24/07/2025** sur une partie du territoire de **Fleury** et **à compter du 21/08/2025** sur la zone matérialisée par les points verts sur la carte.

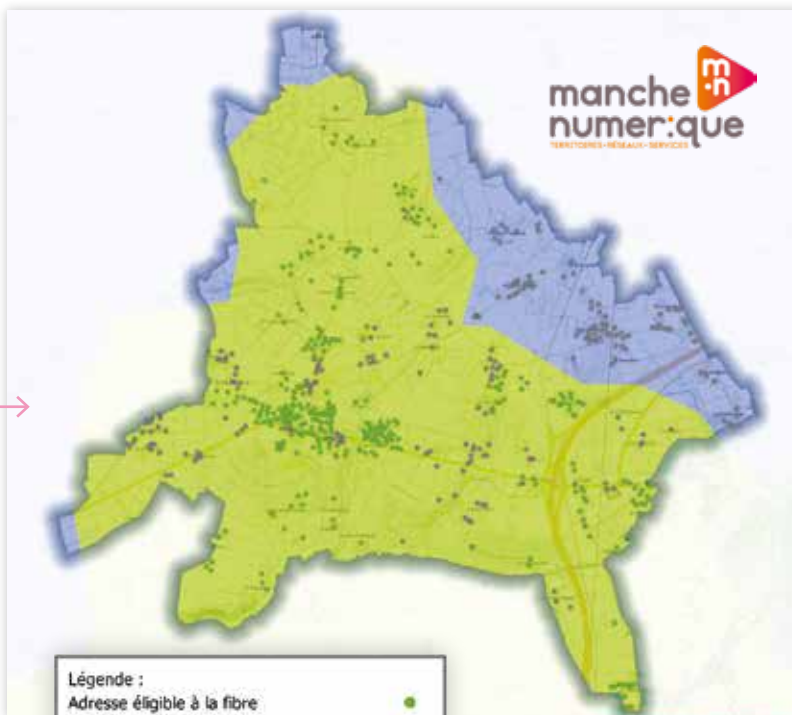
Pourquoi passer à la fibre ?

Le raccordement à la fibre optique vous permettra de **bénéficier d'un accès internet très haut débit**, stable et performant.

Nous vous encourageons fortement à **engager les démarches de raccordement dès que possible**. En effet, dans les années à venir, le réseau historique de télécommunications en cuivre (ADSL) est appelé à être progressivement **démantelé** à l'échelle nationale. Anticiper cette transition vous permettra de rester connecté sans interruption.

Comment procéder ?

Pour être raccordé, chaque foyer doit **contacter son fournisseur d'accès à internet (FAI)** ou tout autre opérateur proposant des offres sur le réseau **Manche Fibre**. Nous vous **suggérons fortement d'engager vous-même les démarches** auprès d'un opérateur afin de vous assurer de la **disponibilité des offres** et de la **qualité du service**. La souscription à une offre déclenchera l'intervention d'un technicien, qui réalisera le **raccordement entre le domaine public et l'intérieur de votre habitation**. Afin de permettre un raccordement dans les meilleurs délais, nous invitons chaque foyer à **vérifier l'accessibilité ou la présence des gaines techniques** (ou tout autre moyen de passage) entre le domaine public et le logement. Cette vérification facilitera l'intervention du technicien et garantira un raccordement efficace.



Légende :	
Adresse éligible à la fibre	●
Adresse prochainement éligible à la fibre	●
Limite communale	□
Avancement FTTH :	
Ouverture prochaine	■
Travaux en cours	■

© Manche numérique
Juillet 2025

INFORMATIONS UTILES

► La liste des opérateurs présents par adresse est consultable ici :

www.manche-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs

⚠ Les opérateurs nationaux ne sont pas tous présents immédiatement. Il est important de les contacter directement pour savoir si votre adresse est concernée.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Nouveaux habitants

Nous vous remercions de venir vous faire connaître en mairie afin que vous soyez remis les **différents renseignements pratiques** afférant à notre commune, tels que :

- sacs poubelles, calendrier ramassage,
- démarches administratives : inscriptions scolaires, cantine, listes électorales, ...



Recensement des jeunes

Vous avez 16 ans ou vos enfants ont 16 ans ?

Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile !

Cette **obligation légale** est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Pour ce faire, merci de vous munir de :

- la **pièce d'identité** du jeune à recenser,
- la **photocopie du livret de famille** en intégralité
- et un **justificatif de domicile** (des parents) de moins de 3 mois.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.



Etat Civil 2025

NAISSANCES

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents et la bienvenue à :

Abigaël BOSSARD, le 12 mars

Lou CHAUVET, le 25 mars

Ayden DAYORO, le 14 mai

Albane LEFEVRE, le 9 juin

PACS

La municipalité adresse ses félicitations aux jeunes pacsés :

Solène MONDHER et Maxime ELISABETH, le 13 mai

Cassandra MASSON et Adrien LEDOUX, le 13 juin

Roxana DAN et Thibault RENAULT, le 12 juillet

MARIAGES

La municipalité adresse ses félicitations aux jeunes mariés :



Laudencia GOUZIEN et
Nicolas BOSSON, le 3 mai



Elodie MORIN et
Antoine VINCENT, le 17 mai



Pascaline LACOMBE et
Adrien PAPILLON, le 24 mai



Marine MAILLARD et
Victorine HAZARD, le 28 juin



Laëtitia SOLDAN et
Anthony MATEUS, le 5 juillet



Isaline SOUCHET et
Alexis NORMAND, le 11 juillet

Élections

RAPPEL :

Les prochaines élections municipales auront lieu en 2026 :

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales soit en mairie soit sur internet.

Vous déménagez dans une autre commune et vous n'avez pas de bien sur la commune de votre ancien domicile ? Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la mairie de votre nouveau domicile.

Une question ?

N'hésitez pas à vous renseigner vous auprès de la mairie.



AIDEZ-NOUS !

Mettez vos noms sur vos boîtes aux lettres !

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

